ÉTAT DE SITUATION EN RI-RPA PANDÉMIE COVID-19 SANTE ARBEC Passionnés par les aînés

Message aux familles pour tous nos établissements 8 mai 2020

Fête des mères

Les cadeaux pour la fête des Mères seront permis, à certaines conditions. Merci de prendre note que pour l'instant, nous acceptons **uniquement des cadeaux pour la Fête des Mères**.

Il est permis d'offrir de la **nourriture préemballée en usine** (<u>emballage lavable</u>), comme par exemple une **boîte de biscuits ou de chocolats** dans son emballage original, une **crème pour le corps**, une **crème pour le visage**, une **crème pour les mains**, un **poli à ongles**, etc.

Tout ce qui entre dans l'établissement doit être désinfecté, c'est pourquoi nous vous demandons de venir porter uniquement des cadeaux dont l'emballage est lavable. Si vous venez à l'établissement et que vous voyez qu'il y a déjà des gens à la réception, nous vous demandons, svp, d'attendre à l'extérieur en n'oubliant pas de respecter le 2 mètres de distanciation.

Les fleurs et les cadeaux faits à la main de même que les gâteaux ou les plats cuisinés à la maison, les vêtements **ne sont pas permis**. Les emballages cadeaux ne sont pas acceptés non plus.

Depuis le début de la pandémie, des familles sont venues à la fenêtre de temps à autre pour voir leur proche et leur parler. Ce type de visite est toujours permise, mais il y a quelques règles à respecter afin que tout se passe agréablement pour tout le monde. Il ne faut pas oublier de respecter 2 mètres de distance entre la fenêtre et vous. Merci de comprendre que notre personnel n'est pas en mesure de préparer votre parent pour ce type de rencontre. Votre parent doit être en mesure de se rendre à la fenêtre de lui-même.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension.